

# Projet associatif 2020-2021

## **Identité de l'association**

L'association Sonori'terres, dont le siège social se situe à Dijon, a vu le jour en mai 2020 et a pour objet la promotion du territoire bourguignon et franc-comtois par le biais de l'activité culturelle musicale.

## **Etat des lieux de l'association**

### ***Valeurs***

A travers des valeurs de créativité, d'altruisme et d'optimisme, nous souhaitons tous ensemble donner un nouvel élan touristique à notre région, par le biais de la musique, car nous sommes convaincus que c'est un élément très fédérateur.

D'autres valeurs nous animent comme la volonté de créer un monde plus juste, plus égalitaire et surtout plus inclusif.

### ***Membres***

L'organisation compte aujourd'hui 9 membres dans son conseil d'administration, vivant toutes et tous en Bourgogne, et tous fans de musique et amoureux de notre région. 12 adhérents et 12 bénévoles.

### ***Organisation***

L'organisation est simple : le CA valide les éléments stratégiques et organisationnels de l'association.

Des commissions spécifiques opérationnelles permettent de faire fonctionner les activités de l'association.

### ***Domaine d'activités***

Notre domaine d'activité est pour l'instant unique et se situe dans l'organisation de concerts.

Le projet associatif se résume assez facilement : contribuer à faire de notre belle région le lieu numéro 1 en France pour le "tourisme musical", avec un parti-pris de faire travailler principalement les artistes locaux car notre territoire regorge de talents.

### ***Les principaux publics visés***

Notre cœur de cible est avant tout un public de bourguignons et de franc-comtois amoureux de leur région et de la musique.

## **Points forts/points d'amélioration**

Nos points forts se situent dans les profils des membres de notre association, essentiellement issus de la communication, de l'événementiel, du marketing ou encore de l'art. Cela nous donne une certaine créativité pour organiser nos événements ou encore communiquer sur notre association.

En revanche, nous manquons encore de compétences sur l'organisation de spectacles musicaux et notre association est jeune et récente, il est donc difficile de lui accorder une légitimité dans son action).

D'autre part, d'autres acteurs associatifs en place depuis plusieurs années bénéficient d'une notoriété et d'une renommée importante.

## **Opportunités et Menaces**

### ***Opportunités***

Nous avons identifié quelques opportunités sur le secteur d'activité que nous visons, parmi lesquelles nous pouvons citer le retour à un tourisme local, de proximité, qui peut être un formidable vecteur pour drainer du public sur nos événements.

Les préoccupations touristiques de la région sont également une chance à saisir puisque le conseil régional et les élus ont le souhait de contribuer à améliorer la notoriété de la région et en faire un territoire moderne et dynamique.

### ***Menaces***

Nous avons toutefois identifié un certain nombre de menaces pouvant compromettre notre avancée : l'appropriation des grands événements culturels musicaux par des sociétés privées, la limitation du nombre de spectacles de grande envergure pendant un temps encore indéfini (du fait de la pandémie de Covid-19) et la possible crainte des personnes de se transmettre le virus en se rassemblant.

## **Orientations**

Afin de répondre à nos ambitions et au regard de notre environnement et de nos capacités, nous déterminons plusieurs orientations pour l'année 2020-2021 :

- **Orientation 1** : communiquer pour faire connaître l'association ;
- **Orientation 2** : rassembler et faire adhérer de nombreuses personnes ;
- **Orientation 3** : créer des spectacles musicaux vivants dans des lieux touristiques, en petit comité ;
- **Orientation 4** : dépasser notre cadre d'activité pour fournir une vision sociale de notre action.

## **Plan d'actions succinct**

**> Pour l'orientation 1** : communiquer pour faire connaître l'association.

- **Action 1** : déterminer un plan d'action sur les réseaux sociaux ;
- **Action 2** : utiliser la presse locale pour une meilleure couverture ;
- **Action 3** : nouer des partenariats étroits avec les acteurs de l'événementiel régional, dans l'objectif d'agir en intelligence collective.

**> Pour l'orientation 2** : rassembler et faire adhérer de nombreuses personnes.

- **Action 1** : prévoir des contreparties stimulantes dans le but de faire adhérer un grand nombre de personnes ;
- **Action 2** : se rapprocher des étudiants, grands "consommateurs" de spectacles vivants et festivals, dans le but de les fédérer et les joindre à notre action ;
- **Action 3** : stimuler une politique de parrainage, dans l'objectif de faire grossir l'association.

**> Pour l'orientation 3** : créer des spectacles musicaux vivants dans des lieux touristiques, en petit comité.

- **Action 1** : organiser une série de concerts/festivals dans des lieux à fort potentiel touristique, en prenant appui sur la base de données du comité régional de tourisme ;
- **Action 2** : nouer des partenariats avec les offices de tourisme des villes d'accueil de nos manifestations ainsi qu'avec les conseils départementaux de tourisme et le conseil régional de tourisme ;
- **Action 3** : préparer le futur de l'association avec le projet du festival.

**> Pour l'orientation 4 :**

- **Action 1** : venir en soutien à d'autres associations comme l'association du tourisme solidaire ou encore l'association "Musique pour tous", proches de notre thématique dans le but de montrer notre engagement pour une société plus juste ;
- **Action 2** : acheter local. Promouvoir, lors de nos manifestations, autant que faire se peut l'agriculture et les produits locaux pour faire vivre notre région ;
- **Action 3** : penser durable. Valoriser la réutilisation du matériel, limiter nos déchets, l'utilisation du plastique, adopter une conduite écoresponsable lors de nos événements et nos actions ;
- **Action 4** : impliquer les jeunes dans notre action, en créant des ateliers dans les écoles, en permettant à des services-civiques de s'engager à nos côtés par exemple.

**Les signataires**

Killian Gorin



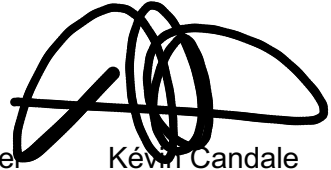
Amandine Adrien



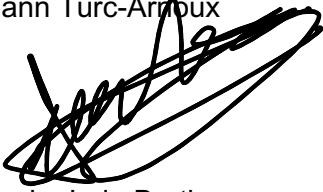
Loïs Bourdon



Julie Monin-Ippedico



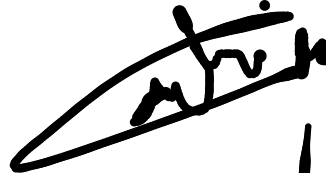
Yann Turc-Arnoux



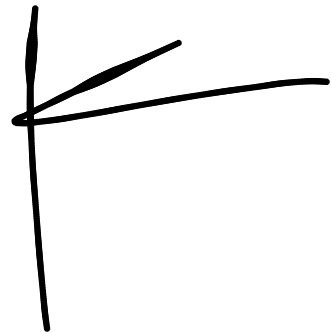
Armelle Dupuis



Carine Fournier



Kévin Candale



Lucie-Jade Berthe

